

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Band: 62 (1967)
Heft: 4-fr

Artikel: Transports en haute montagne et protections des sites : le point de vue du tourisme
Autor: Risch, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transports en haute montagne et protection des sites

Le point de vue du tourisme

Le problème des transports mécaniques en haute montagne, que la Ligue du patrimoine national a remis publiquement sur le tapis, demande une prise de position des milieux touristiques, puisqu'ils sont aussi, en l'occurrence, sur la sellette. Il y a d'ailleurs des dizaines d'années déjà que des conflits s'élèvent entre les Ligues du patrimoine et de la nature, dont les efforts en faveur de la protection des sites sont certes méritoires et nécessaires, et ceux qui cherchent à ranimer l'économie des régions de montagne en y aménageant des voies de transport et autres installations touristiques. Il faut ajouter qu'au début, et même parfois jusqu'à une époque récente, les partisans du développement touristique n'ont pas pris en considération dans la mesure requise l'idéal de ceux qui combattent pour une nature inviolée. On a cependant reconnu, toujours davantage, que le tourisme lui-même n'a finalement aucun intérêt à ce que les sites soient exagérément envahis, et que l'on doit chercher, par tous les moyens possibles qu'offrent les plans d'aménagement, la persuasion, et peut-être même les mesures légales, à contenir dans des limites raisonnables une expansion touristique désordonnée. L'apparente contradiction entre les intérêts de la protection des sites et ceux du tourisme n'est donc pas si irréductible, sans doute, qu'on a coutume de le penser.

Et pourtant, les déclarations du président du «Heimatschutz» suisse ne sauraient être admises intégralement. Tout récemment, l'auteur de ces lignes se trouvait dans une vallée où les montagnards cherchent à grand'peine à se maintenir sur le sol où ils doivent vivre dans des conditions de logement si misérables, que l'on se demande vraiment pourquoi ils y restent. Certains d'entre eux ont conçu le projet – avec une société financière de l'extérieur – d'un développement touristique de grande envergure. En considérant l'endroit choisi pour le futur village de vacances, et pour le téléphérique qui conduira précisément en haute montagne et qui est l'élément essentiel du projet, nous avons fait, sous une forme badine, la remarque qu'il était seulement dommage qu'on cherche à attirer le grand flot des touristes dans cette vallée encore intacte. La réaction de nos interlocuteurs fut extraordinairement vive. Comment? Pour que quelques personnes de la plaine puissent durant deux ou trois semaines par an se promener tranquillement dans la montagne sans être dérangées par des installations touristiques, les habitants, eux, devraient rester toute l'année dans le dénuement, végéter dans de mauvais logis, ou se résoudre à s'en aller?! Les rares amis des sites, disaient-ils, qui parcourent actuellement la vallée, ne sont en tout cas pas prêts à faire quoi que ce soit pour son développement économique et contribuer ainsi à retenir sur son sol la population autochtone. Ils avaient des données précises sur le développement de quelques vallées voisines, qui, grâce à leur équipement touristique et leurs remontées mécaniques, voient s'accroître la population de résidence et fleurir le commerce et l'industrie, et où les exploitants agricoles eux-mêmes, grâce à la possibilité d'écouler sur place leur production, peuvent asseoir solidement leur existence. Et quand on tente, par ses propres forces et de sa propre initiative, avec l'aide d'un capital étranger, d'en faire autant et de procurer à la population indigène du travail et des revenus, on a le Patrimoine national et la Protection de la nature sur les bras!



Nous eûmes beaucoup de peine à faire comprendre à ces gens que notre remarque n'était pas sérieuse et que nous souhaitions aussi à cette vallée un développement touristique raisonnable. Précisons encore que la brutale réaction à notre propos n'était pas le fait de quelques spéculateurs, mais de dirigeants locaux et responsables.

Défense de la population indigène

Ce petit exemple peut du moins nous montrer que les excellentes intentions des Ligues pour la nature et le patrimoine ne sont pas accueillies partout d'un cœur égal. Peu de gens, autant que les spécialistes du tourisme, justement, ont aussi souvent l'occasion de constater cette opposition entre les intérêts de la protection des sites et ceux de la population montagnarde. Et l'on ne saurait nous reprocher d'avoir toujours plus présent à l'esprit le

Et voici encore le Cervin, cette fois vu du nord, avec, au premier plan, le Weisshorn, ensuite le Rothorn de Zinal et l'Obergabelhorn. Cette prestigieuse chaîne est intacte. Il faut de toute évidence qu'elle le demeure.



La Haute Route aboutit à Saas-Fee. On aperçoit le village au fond de la cuvette. A droite, l'Alphubel; au-dessous, traversant obliquement le glacier de Fee, le banc de rocher dit Lange-Fluh, qui est aujourd'hui atteint par un téléphérique. Se détachant sur le ciel au-dessus de la Lange-Fluh, le Feekopf (3800 m environ), et, à la suite, l'Allalin, le Rimpfischhorn et le Strahlhorn. Or un projet existe de construire une ligne au Feekopf, projet qui, malgré la proximité de grandes stations de tourisme, n'est vraiment pas admissible.

fait qu'en matière d'«objets dignes de protection», il faut aussi compter avec la population indigène. A quoi bon, dans quelques années ou décennies, des montagnes sans paysans, des alpages sans vaches et des chalets désaffectés? C'est pourtant à cela que nous allons grand train, dans toutes les vallées où n'existent pas d'autres possibilités de gain que l'agriculture. L'effrayante statistique de la dépopulation des hautes vallées doit à cet égard nous ouvrir les yeux. Protéger la population indigène, c'est-à-dire améliorer sa situation matérielle, sans recourir aux prétendues subventions qui ne sont que des aumônes déguisées, ressortit aussi, à notre avis, aux tâches des deux Ligues.

Tourisme et finances publiques

Enfin, n'oublions pas plus les intérêts d'une région ou d'un canton du point de vue des finances publiques. Nos cantons typiquement montagnards seraient tout près de la catastrophe économique sans le bienfaisant apport du tourisme. Qui en douterait n'aurait qu'à comparer le produit de l'impôt de défense nationale dans les communes avec et sans tourisme. Nos cantons montagnards, sans la contribution des communes touristiques, ne seraient pas en état de faire face, même partiellement, à leurs lourdes tâches d'aujourd'hui. Jusqu'à présent, personne non plus n'a pu dire par quelle autre source de revenus pourraient être remplacées les recettes touristiques. Diverses tentatives d'industrialisation des régions de montagne n'ont pu réussir que dans quelques cas isolés.



Zones protégées?

On soutient de plus en plus fréquemment que les montagnes devraient être divisées en plusieurs zones. Il y aurait par exemple les régions qui ne seraient absolument pas touchées (lisez: malmenées) par le tourisme; d'autres où un tourisme modéré – si possible sans remontées mécaniques – serait toléré; d'autres enfin où le grand tourisme aurait libre cours, parce que leur sort est déjà scellé. Une telle conception, à notre avis, ne va pas seulement trop loin: elle est presque utopique. La division en zones aurait pour conséquence de condamner tout simplement à mort, du point de vue économique, certaines régions habitées. Personne, dans notre Etat démocratique, n'en a le droit; et aussi longtemps que nous ne serons pas en mesure d'apporter aux populations intéressées, sous quelque forme que ce soit, une aide économique efficace et suffisante pour qu'elles restent sur leur terre, de telles conceptions dépassent leur but.

Non pas opposition, mais coordination

Pour le cas où les propos ci-dessus donneraient l'impression que nous avons à cœur les seuls intérêts touristiques et que nous négligeons ceux de la protection des sites, nous aimerions dire encore comment nous concevons un compromis entre ces derniers et les vœux de la population montagnarde. Les projets touristiques ne devraient pas être combattus *a priori* par les défenseurs du patrimoine. Cela ne fera que des dégâts, et ne rendra que

Encore une vue des Alpes pennines. Au centre la pyramide impressionnante de la Dent-Blanche. A sa gauche, le Grand-Cornier; à sa droite, le Weisshorn à peine visible, et le Rothorn de Zinal. De cette zone non plus les téléphériques ne doivent pas s'emparer.

plus malaisé le chemin déjà très pierreux qui mène à une solution raisonnable. Nous pensons bien plutôt que, par une collaboration réfléchie entre les organismes de protection des sites et les milieux touristiques, des solutions peuvent être trouvées dans la plupart des cas, qui ne malmèneraient pas trop la nature et répondraient en même temps aux vœux des populations. Il ne peut s'agir que de compromis; toute autre voie est difficilement concevable. Une collaboration, intervenant assez tôt, des organismes de protection des sites permet de freiner à temps de fâcheux développements; elle est beaucoup plus efficace qu'une opposition catégorique aux projets touristiques. Enfin, les ligues de protection des sites n'ont ni l'argent ni la puissance nécessaires pour empêcher, pratiquement, des projets importants.

Le «boom» n'est-il pas du passé?

En ce qui concerne les menaces qui pèsent sur la haute montagne, nous croyons que le plus fort «boom» de la construction est maintenant derrière nous. Quelques grosses déconvenues, toutes récentes, dans l'installation et l'exploitation d'ouvrages mécaniques, sont de nature à rendre très circonspects, ces prochaines années, les milieux financiers amis des bons placements. Il est certain qu'on ne construira plus de lignes de transport, sur toutes les hauteurs possibles, au même rythme qu'au cours de ces vingt dernières années. Les conditions du marché et de rentabilité, déjà, s'y opposent. Et si des installations rentables doivent néanmoins être construites, on parviendra certainement, par une collaboration intelligente, à trouver les moyens d'abîmer aussi peu que possible la nature. Quelques cas récents le montrent à l'évidence.

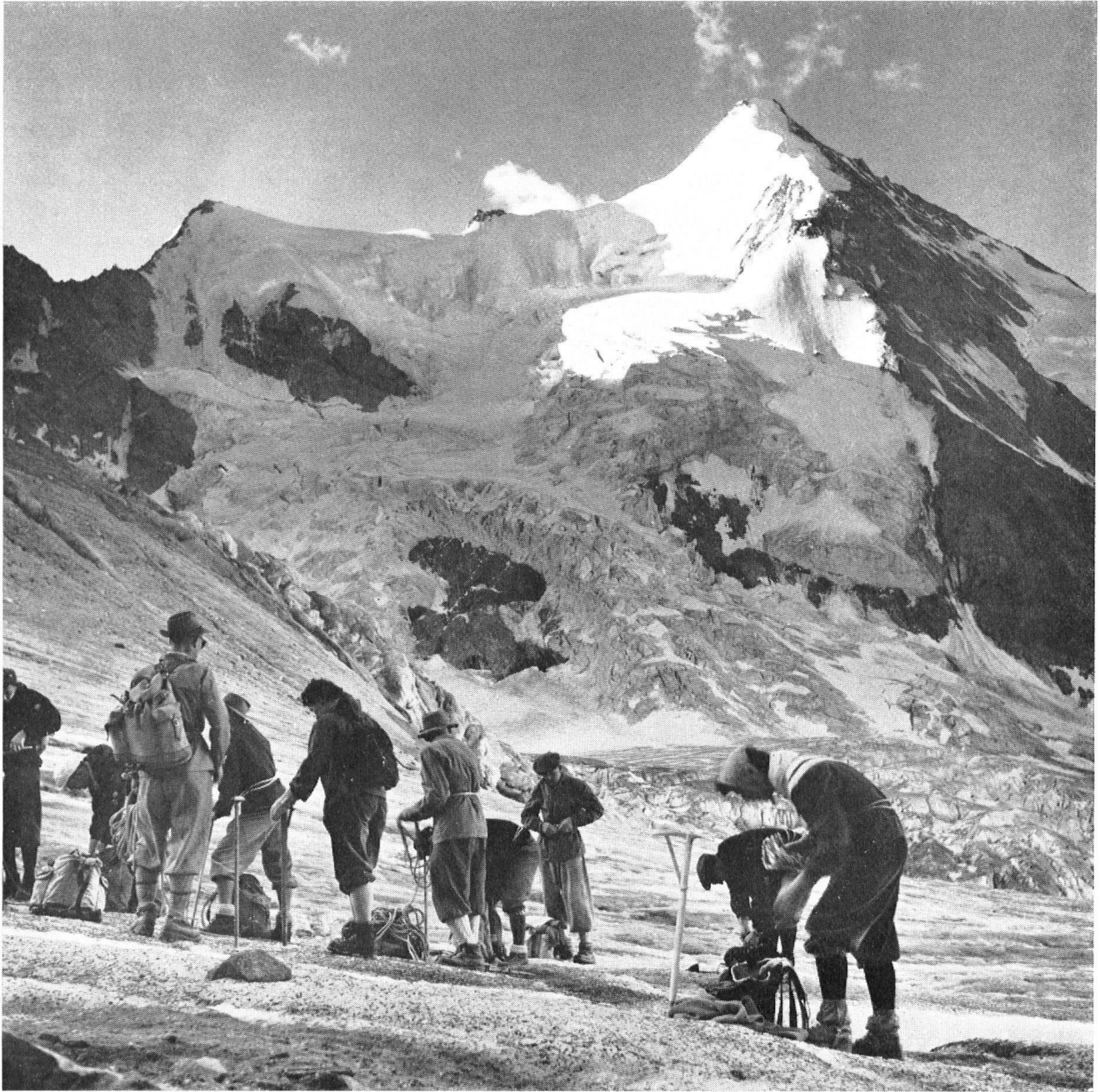
La montagne a assez de place pour tout le monde!

Enfin, rappelons que notre gigantesque domaine alpestre offre encore aux promeneurs solitaires qui recherchent une nature intacte et à l'abri de toute intrusion humaine, de vastes espaces qui ne seront jamais touchés par l'expansion touristique. En tout cas, il arrive encore à l'auteur de ces lignes de parcourir de magnifiques régions sans y rencontrer un seul touriste. Nous sommes fermement convaincus que par une étroite collaboration entre les Ligues et les milieux touristiques, en vue de l'aménagement de nouvelles stations de vacances, des solutions pourront toujours être trouvées qui réduisent au minimum les atteintes au paysage, tout en tenant compte des intérêts économiques de la population montagnarde, dont nous considérons le maintien comme un élément essentiel de la sauvegarde du patrimoine national. De ce point de vue, il existe entre la protection des sites et le tourisme d'innombrables points de rencontre, et même, dans beaucoup de cas, des intérêts identiques. Ces considérations nous incitent à préconiser une active participation du «Heimatschutz» à la solution de tous les problèmes d'aménagement touristique.

Paul Risch (Trad. C.-P. B.)

Enorme langue de glace (au centre de la photo) coulant d'ouest en est au nord du Cervin, le glacier de Zmutt et ses abords ne sont pas jusqu'ici atteints par des téléphériques venant de Zermatt. Il paraît indiqué de créer une zone protégée des Hautes Alpes, qui commencerait à la vallée de Zmutt et s'étendrait jusqu'au Grand-Saint-Bernard. Mais d'autres régions alpestres devraient pareillement être protégées: Les sommets des Alpes bernoises, de la Lötschenlücke au Grimsel. Le massif du Dammastock (entre le Hasli et le Val d'Urseren). Le val Maderan (UR). Le Rheinwaldhorn (GR). La Silvretta (GR).





Les zones ainsi protégées resteront le royaume de l'alpiniste et de l'amateur des randonnées à ski. – Ci-contre: après la marche nocturne, les excursionnistes, au pied de l'Obergabelhorn déjà éclairé par le soleil levant, s'encordent pour attaquer le glacier du Mountet.

Photographes: Office national suisse du Tourisme, Zurich (p. 83, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 98, 99, 100, 101, 103, 107, 108). Foto Homberger, Arosa (p. 84, 85). Swissair-Photo S.A., Zurich (p. 104, 105).